

Sommaire

Elections en Malaisie, les priorités économiques du nouveau gouvernement

Visite en France du Secrétaire général du Parti communiste vietnamien

Les échanges commerciaux entre la France et les pays de l'ASEAN

Les échanges commerciaux progressent de 5,9% en 2017 portés essentiellement par les exportations d'aéronautiques et de produits de luxe et les importations d'électronique et de chaussures.

Les Nouvelles routes de la Soie en Asie du Sud-Est

La stratégie chinoise se développe dans la région et devrait répondre au besoin en infrastructures tout en permettant à la Chine de réduire sa dépendance au détroit de Malacca.

La fiscalité du numérique dans les pays de l'ASEAN

Le marché du numérique est en forte croissance et les pays de l'ASEAN ont jusque-là plutôt utilisé la fiscalité pour accompagner le développement du secteur ; toutefois, des réflexions plus avancées sont en cours.

Le développement du marché des obligations vertes en ASEAN

Le marché des obligations vertes en ASEAN, quoiqu'encore limité, présente un potentiel certain. La Malaisie, Singapour et l'Indonésie se distinguent dans la région.

Les notations souveraines des pays d'ASEAN-6 continuent de progresser en 2017

L'amélioration des notations des dettes souveraines des pays d'ASEAN-6 s'inscrit dans une tendance de long terme. L'Indonésie a accédé à la catégorie « investissement » en 2017 et le Vietnam pourrait connaître une hausse de notation en 2018.

La réglementation « bumiputera », une spécificité malaisienne

La législation « bumiputera », adoptée afin de d'assurer une meilleure intégration économique de la population malaise, a été allégée depuis 2009 mais des règles et pratiques demeurent.

Annexes statistiques : prévisions 2018 (FMI, CNUCED)

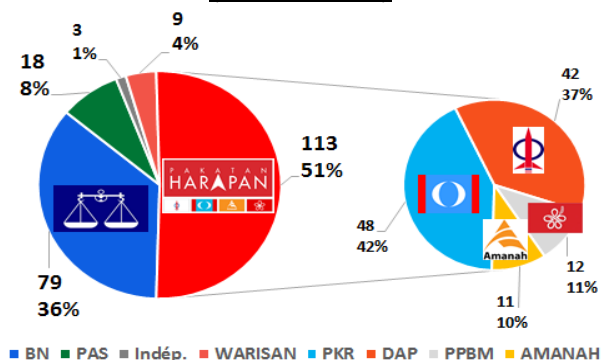
Elections en Malaisie, les priorités économiques du nouveau gouvernement

Les quatorzièmes élections générales organisées le 9 mai 2018 en Malaisie ont conduit au pouvoir la coalition d'opposition du Pakatan Harapan (« coalition de l'espoir »), après plus de 60 ans de règne de la coalition du Barisan Nasional (BN), dirigée par le Premier ministre Najib Razak. Sur le terrain économique, ce changement politique majeur suscite beaucoup d'attentes de la population, auxquelles le programme économique du Pakatan Harapan (PH) répond sous la forme de « 10 promesses en 100 jours », centrées notamment sur le soutien au pouvoir d'achat des ménages, l'amélioration du cadre des affaires et le passage en revue de plusieurs investissements publics ou parapublics en cours, ainsi que certains projets bilatéraux de développement. Ce programme de soutien à la demande sera clarifié et précisé par le gouvernement en cours de constitution, car il soulève des questions sur sa mise en œuvre concrète, notamment au plan fiscal.

Un vote historique qui conduit au pouvoir une coalition d'opposition multipartite

Les élections générales du 9 mai 2018 en Malaisie ont donné à l'opposition la majorité à la Chambre des représentants (*Dewan Rakyat*) ainsi qu'au niveau des Etats fédérés. Présidée par Tun Dr. Mahathir Mohamed, ancien Premier ministre de la Malaisie (entre 1981 et 2003), le Pakatan Harapan réunit 4 partis – *People's Justice Party* (PKR), *Democratic Action Party* (DAP), *Malaysian United Indigenous Party* (PPBM) et le *National Trust Party* (AMANAH). Cette coalition de l'espoir forme depuis le 10 mai 2018 la majorité à la chambre basse, avec 113 sièges sur 222 (122 en ajoutant l'allié Warisan) contre 79 à la coalition sortante du *Barisan Nasional* (Front National) et 18 au parti islamiste conservateur (PAS) :

Répartition des sièges au Dewan Rakyat (chambre basse)



Source : Commission électorale de Malaisie

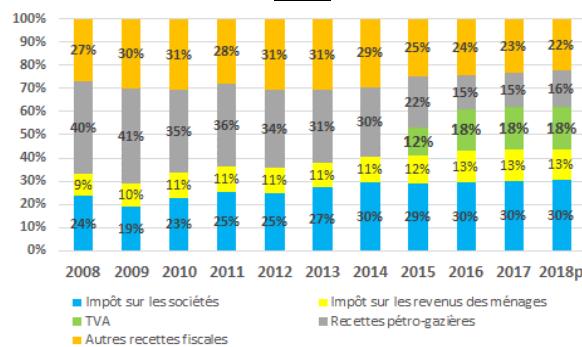
Dans ce contexte, M. Mahathir, à 92 ans, a été désigné Premier ministre de la Malaisie par le Roi (Agong), avec la charge de former un gouvernement dans les meilleurs délais. Le vote au niveau des Etats fédérés a confirmé la victoire de l'opposition, avec toutefois une division territoriale nouvelle : le PH dans les Etats riches de la côte ouest de la péninsule (Johor, Kedah, Malacca,

Negeri Sembilan, Penang, Perak et Selangor) et le PAS dans les Etats moins développés de l'est (Kelantan, Terengganu), le BN dans les Etats insulaires (Bornéo) de Sabah et Sarawak ainsi qu'au centre de la péninsule (Pahang) et à l'extrême nord (Perlis).

La restauration du pouvoir d'achat est un axe central des engagements pris par la nouvelle coalition. Elle pose la question de sa soutenabilité par les finances publiques

Dans le manifeste de la coalition PH intitulé « *rebuilding our nation, fulfilling our hopes* »¹, les 10 mesures économiques centrales à adopter les 100 premiers jours de gouvernement (cf. tableau ci-après) mettent en avant la volonté de **redonner du pouvoir d'achat à la population**. Cela passerait en particulier par la **suppression de la TVA** (*Goods & Services Tax*) de 6% introduite le 1^{er} avril 2015 et le rétablissement de la taxe sur les ventes de produits et services (*Sales & Services Tax/SST*) à laquelle la TVA s'était substituée. Cette mesure, bien qu'argumentée dans un budget alternatif pour la nation présenté en octobre 2018, soulève des interrogations sur sa mise en œuvre et sa portée macroéconomique. En 2018, la TVA devrait représenter plus de 18% des recettes budgétaires de l'Etat, après s'être en partie substituée aux recettes fiscales tirées des hydrocarbures.

Origine des recettes fiscales par principales catégories de taxes



Source : Ministère des finances de la Malaisie

En 2018, l'Etat prévoit de collecter près de 44 milliards de ringgits (11 Mds USD) grâce à la GST. Avec le rétablissement d'une taxe de type SST, qui permettrait de collecter entre 16 et 17 Mds de ringgits, le PH entend restituer à l'économie plus de 25 Mds (environ 1,7 point de PIB), espérant en cela doper la demande, notamment la consommation des ménages et l'immobilier. Tablant sur une dynamique économique plus forte et les recettes fiscales induites, le PH estime le manque à gagner fiscal à 14 Mds MYR, qui serait financé selon des modalités à clarifier : le PH entend éliminer les dépenses publiques inutiles et propose notamment de réduire d'au moins 10 Mds MYR le budget des services du Premier ministre. Par ailleurs, le nouveau gouvernement devrait pouvoir compter sur des recettes pétro-gazières supérieures aux prévisions. En effet, le budget 2018 est fondé sur un prix du Brent de 52 USD le baril alors que le prix moyen

¹ <http://pakatanharapan.com.my/diymanifesto>

constaté depuis le 1^{er} janvier 2018 s'établit à 67 USD le baril. Selon le ministère malaisien des finances, les recettes fiscales sont susceptibles d'augmenter de 300 M MYR pour une hausse moyenne d'un dollar le baril. Si le baril restait au prix moyen de 67 USD/baril, les recettes fiscales de la Malaisie augmenteraient de 4,5 Mds MYR.

En outre, le nouveau gouvernement prévoit **la relance des subventions publiques pour les prix de certains biens de consommation courante** (carburants des véhicules de petite cylindrée, électricité); alors que ces subventions représentent toujours – malgré les baisses fortes impulsées depuis 2015 – près de 10% des dépenses de l'Etat en 2018 à près de 27 Mds de ringgits (6,7 Mds USD). Si leur relance redonnera du pouvoir d'achat aux ménages, notamment les plus modestes, elle est contraire aux recommandations des institutions financières internationales et des agences de notation. Le plan budgétaire précis envisagé par le nouveau gouvernement devra être clarifié, un éventuel dérapage du déficit budgétaire (estimé à 2,8% du PIB pour 2018) pouvant avoir un impact sur la notation souveraine de la Malaisie et, par conséquent, sur les conditions de son endettement obligataire public (30% de la dette publique est détenue par les investisseurs étrangers).

Enfin, la coalition prévoit de **faire passer le salaire minimum de 1000 MYR par mois (250 USD) à 1500 MYR (375 USD) à l'issue des 5 ans de mandat**, et d'égaliser son niveau sur tout le territoire (le salaire minimum sur au Sabah et au Sarawak est de 900 MYR par mois). Le régime de protection sociale devrait également être étendu avec la mise en place d'un régime d'assurance-santé pour 40% des ménages les plus modestes ainsi que l'accès au régime public de retraite par capitalisation des conjoints aux foyers. Le nouveau gouvernement entend également **supprimer les péages routiers**. L'effet de ces mesures sur la productivité et la compétitivité de l'économie malaisienne reste à évaluer.

Enfin, la nature de la politique économique vis-à-vis des investisseurs étrangers devra également être clarifiée, le PH ayant axé son discours sur le retour à l'indépendance et à la souveraineté économique, notamment vis-à-vis des intérêts chinois.

Des changements pourraient intervenir dans la conduite de la politique économique et la pratique des affaires.

Le vote du 9 mai 2018 est aussi celui du rejet d'un système qui a favorisé la mauvaise gouvernance, symbolisé entre autres par l'affaire du fonds souverain 1MDB. La perception de la qualité de l'environnement des affaires s'était effectivement beaucoup dégradée depuis 2014, comme illustré par l'enquête annuelle de la chambre de commerce américaine de Singapour sur les pays de l'ASEAN². La Malaisie est au 62^{ème} rang (sur 180) du classement de *Transparency International* sur la perception de la corruption en 2017, loin derrière Singapour (6^{ème} rang). Sous le nouveau gouvernement de

Tun Mahathir, des changements de deux ordres sont attendus : (i) dans **l'exercice de l'Etat**, des remplacements de hauts fonctionnaires dans les ministères économiques ou les dirigeants d'entreprises publiques sont à envisager (ii) dans **la pratique des affaires**, avec une révision du cadre de droit pour renforcer la transparence et les principes d'objectivité dans l'attribution des marchés publics ou ceux des entreprises publiques.

En outre, le nouveau gouvernement procédera à une revue des grands projets publics ou publics-privés, afin d'en juger de nouveau l'opportunité (y compris le coût), le dimensionnement et l'attribution, notamment dans le domaine des infrastructures : (i) projet de ligne ferroviaire *East Coast Rail Link* (ECRL, 12,5 Mds USD), attribué en gré-à-gré à China Communication Construction Company, (ii) projets de 3^{ème} ligne de *Light Rapid Transit* (LRT3, 2,5 Mds USD) et de 3^{ème} ligne de *Mass Rapid Transit* (MRT3, 9 Mds USD) pour le Grand Kuala Lumpur, (iii) projet de doublement et d'électrification de la voie ferroviaire (200km, 2 Mds USD) reliant Gemas à Johor Bahru, attribué à un consortium chinois ; (iv) projet de ligne *High Speed Rail* (HSR, 16 Mds USD) de Singapour à Kuala Lumpur ou encore (v) le projet de *Pan Borneo Highway* (2325 km, 6,7 Mds USD), reliant Sabah et Sarawak à Bornéo.

La situation économique de la Malaisie à court et moyen terme reste saine et solide

Antérieurement aux élections, la situation économique et financière de la Malaisie a été jugée saine et solide par les institutions financières internationales et les perspectives de croissance pour 2018 se situent dans une fourchette de 5% à 5,5% (voir notamment la note du Trésor « cadre économique et financier de la Malaisie », publiée début mai 2018³). Sous réserve des interrogations sur le terrain fiscal, ces perspectives ne devraient pas être fondamentalement revues.

A ce stade, les marchés n'ont pas exprimé de défiance et le ringgit reste stable par rapport à l'USD. Les autorités malaisiennes disposent de plusieurs leviers d'action pour gérer une crise éventuelle: (i) des réserves de change de 107 Mds USD fin mars (plus d'1,1 fois le montant de la dette extérieure à court terme), (ii) un renforcement des mesures de contrôle du compte de capital, (iii) un accès à des liquidités en devises par l'actionnement de lignes de swap ou de liquidités à court terme. A ce stade, le comité de politique monétaire de la Banque centrale a confirmé le taux directeur de 3,25% lors de sa réunion du 10 mai 2018.

Enfin, le nouveau gouvernement s'est doté d'un « conseil des anciens » chargé d'éclairer la conception de sa politique économique. Il est composé de personnes très expérimentées et internationalement reconnues: Tun **Daim** Zainuddin (ex-ministre des finances), Tan Sri Dr. **Zeti** Akhtar Aziz (ex-gouverneur de la Banque centrale), Robert **Kuok** (fondateur de la multinationale éponyme) ; Dr. **Jomo** Kwame Sundaram (économiste réputé) et Tan Sri Hassan **Marican** (ex-dirigeant du groupe Petronas).

² <http://www.amcham.org.sg/aseanoutlook/>

³ <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/04/27/malaisie-cadre-economique-et-financier>

Principales mesures de politique économique du *Pakatan Harapan* à court terme
« 10 mesures en 100 jours »
(source : programme de la coalition)

- | | |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fiscalité | 1. Suppression de la TVA et réduction des dépenses de fonctionnement de l'Etat. |
| Subventions | 2. Réintroduction de subventions ciblées sur les carburants pour les motos de moins de 125 cc et les véhicules de moins de 1 300 cc. |
| Dette des ménages | 3. Prise en charge des dettes privées excessives des petits planteurs d'huile de palme réunies sous la coopérative FELDA. |
| | 4. Allègement des charges des diplômés ayant bénéficié du <i>National Higher Education Fund Corporation</i> et dont les revenus mensuels sont inférieurs à 4000 MYR/mois, en différant les échéances de remboursement. |
| Revenus et pensions | 5. Alignement du salaire minimum entre la péninsule malaisienne et la Malaisie insulaire (Sabah et Sarawak) et relèvement progressif au niveau de 1 500 MYR d'ici la fin du mandat, avec prise en charge de 50% de l'augmentation par le gouvernement. |
| | 6. Ouverture du régime de fonds de pension du secteur privé (EPF) pour les conjoints au foyer (50 MYR/mois de contribution gouvernementale +2% de contribution salariale de l'époux). |
| Protection sociale | 7. Elargissement de l'accès aux soins, y compris dans les cliniques privées, par l'extension à l'ensemble du territoire du « chèque santé » en vigueur au Selangor (jusqu'à 500 MYR pris en charge par l'Etat, soit 125\$) pour les 40% des ménages les plus modestes. |
| Gouvernance | 8. Mise en place d'une commission royale d'enquête sur les affaires 1MDB, FELDA (entreprise collective des petits planteurs d'huile de palme), MARA (agence de la régionalisation) et TABUNG HAJI (fonds des pèlerins). |
| Organisation fédérale | 9. Mise en place d'un comité spécial en charge de veiller à la mise en œuvre effective du <i>Malaysia Agreement</i> de 1963 (qui établit les conditions d'entrée dans la fédération des Etats de Sabah et Sarawak ⁴). |
| Infrastructures | 10. Revue de tous les mégaprojets. |

Autres mesures envisagées à court terme :

- Suppression graduelle des péages autoroutiers.
- Construction d'1 million de logements abordables en 10 ans.
- Modernisation de l'Etat : réduction du cabinet du Premier ministre à 10 ministres (contre 28), interdiction faite au Premier ministre d'occuper d'autres portefeuilles et limitation à deux mandats de chef du gouvernement.

Contact : arnaud.boulanger@dgtresor.gouv.fr

⁴ Cela pourrait avoir un impact sur la gestion des droits miniers, aujourd'hui confiée à PETRONAS.

Visite en France du Secrétaire Général du Parti communiste vietnamien

Le Secrétaire Général du Parti Communiste vietnamien Nguyen Phu Trong s'est rendu en France du 25 au 28 mars 2018. Cette visite, intervenant dans un contexte de célébration du 45^e anniversaire des relations diplomatiques France-Vietnam, a permis des avancées significatives sur les plans institutionnels, politiques et économiques de notre collaboration avec le pays et fixe les jalons d'échanges politiques denses pour 2018 et 2019.

2018, année du 45^e anniversaire des relations bilatérales franco-vietnamiennes et 5^e anniversaire du partenariat stratégique.

En ce début d'année 2018, le Secrétaire Général du Parti a été reçu par le Président de la République française, le Premier Ministre, le Président du Sénat ainsi que le Président de l'Assemblée Nationale, où a été officiellement célébré le lancement en France de cette année anniversaire. Lors de sa rencontre avec Nguyen Phu Trong, Emmanuel Macron a annoncé la création d'une "maison de la France" à Ho Chi Minh ville et promis une nouvelle dynamique pour la coopération universitaire ainsi que la francophonie.

Signature d'importants contrats et accords pour les entreprises françaises.

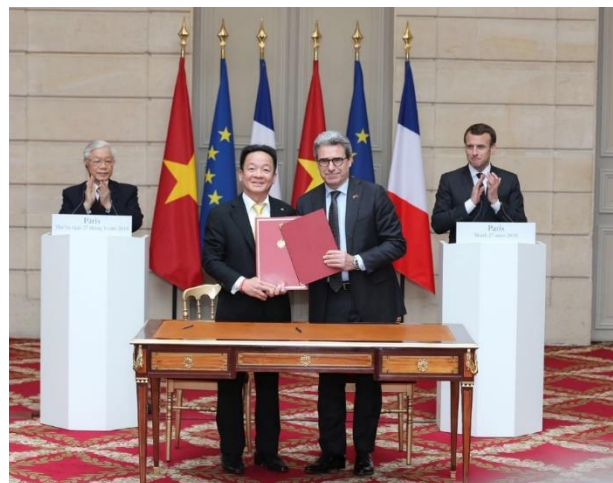
Une **cinquantaine d'entreprises françaises** se sont mobilisées pour le volet économique de cette visite qui s'est articulé autour d'une session MEDEF le mardi 27 mars au matin. La séance fut l'occasion d'échanges intenses avec le Secrétaire Général du Parti, ainsi qu'avec les hauts dirigeants de sa délégation : le Ministre du Commerce et de l'industrie, le Ministre de l'Environnement, le Ministre du Plan et de l'Investissement et le Ministre des Affaires Etrangères.



Séance Entreprises au MEDEF

Ce déplacement du N°1 vietnamien fut l'occasion pour le groupe **Bouygues** de renforcer sa présence au Vietnam avec la signature avec l'entreprise vietnamienne T&T d'un contrat d'une valeur de

1,5 Md EUR pour construire et exploiter une extension de la ligne 3 dite « française » du métro de Hanoï, ainsi qu'un *Memorandum of Understanding* (MoU) pour la construction et l'opération du stade de Hanoï, projet d'un montant de 250 M EUR.



Signature à l'Elysée d'un contrat entre Bouygues et T&T pour la construction et exploitation d'une extension de ligne de métro à Hanoï

EDF a pour sa part conclu un accord pour entrer comme leader dans un consortium pour la construction d'une centrale à gaz de 2 000 MW, Son My 1, dans le sud du Vietnam, projet d'1,3 Md EUR.

Dans le secteur aéronautique, qui représente la moitié des exportations françaises au Vietnam :

- **Airbus** a signé un protocole d'accord avec le conglomérat vietnamien FLC Group pour l'acquisition de 24 moyen-courriers A321neo, destinés à la compagnie Bamboo Airways qui doit commencer ses activités en 2019 (2,5 Md EUR prix catalogue) ;
- le groupe **Safran** a signé une lettre d'intention pour la coopération dans le domaine des moteurs avec la compagnie low cost Vietjet Air;
- Vietjet Air s'est par ailleurs engagé avec **GECAS** pour le leasing de 6 A321neo (0,65 Md EUR) ;
- **AirFrance KLM** et Vietnam Airlines ont signé un accord de maintenance de moteurs Boeing 787-9 pour une valeur de 500 M EUR.

Une dynamique d'échanges politiques de haut niveau enclenchée

Alors qu'**Emmanuel Macron** a indiqué que "nous devons être beaucoup plus présents au Vietnam", qui "ne réalise que 1% de ses échanges internationaux avec la France", **il a annoncé qu'il se rendrait au Vietnam en 2019** tandis que le Premier Ministre **Edouard Philippe** a quant à lui **confirmé sa venue pour la fin de 2018**.

Les échanges commerciaux entre la France et les pays de l'ASEAN en 2017

En 2017, les échanges commerciaux entre la France et les pays de l'ASEAN ont progressé de 5,9% par rapport à 2016, à 31 Mds EUR. Les exportations françaises progressent modérément de 3,7% tandis que les importations ont augmenté de 8,1%. Au final, le déficit commercial en ASEAN s'établit à 850 M EUR (+3,3%). La spécialisation du commerce français dans la région est la suivante: les exportations sont portées par l'aéronautique, les produits de luxe et l'agroalimentaire tandis que les importations sont dominées par les produits informatiques et électroniques et l'industrie du textile et des chaussures.

Une progression modérée des exportations françaises vers l'ASEAN : +3,7%

Les exportations françaises vers l'ASEAN ont atteint 15 Mds EUR en 2017, en hausse de 3,7%. Avec la reprise du commerce mondial, les ventes vers le hub de transit de Singapour ont augmenté de 10% : elles comptent désormais pour 44% des exportations françaises dans la région. Par ailleurs, les exportations à destination de la Thaïlande (+33%), la Malaisie (+23%) et le Vietnam (+7,9%) ont également été particulièrement dynamiques. Elles ont en revanche baissé à destination de l'Indonésie (-36%) et des Philippines (-10%). Le reste des exportations françaises - moins d'1 Md EUR - a connu une tendance moins vigoureuse. Les marchandises vers le Cambodge, le Laos, Brunei, ont baissé contrairement à celles vers la Birmanie (+5,1%).

La faible progression des exportations françaises vers l'ASEAN est notamment liée à une hausse moins importante des ventes de matériels de transports qu'en 2016 (+2,7% contre +34%). Ce poste, stratégique puisqu'il représente 41% des exportations vers la région, correspond presque exclusivement aux ventes d'aéronautiques. La situation est toutefois contrastée en fonction du pays considéré : en Indonésie les ventes d'aéronefs enregistrées par les douanes françaises diminuent de moitié mais cette baisse importante est compensée par l'expansion des ventes à destination de la Thaïlande, la Malaisie et Singapour.

Hors aéronautique, les exportations françaises vers l'ASEAN ont atteint 9 Mds EUR (+4,5% en 2017). Cela s'explique par la progression de quatre autres postes destinés en grande partie à la réexportation depuis Singapour. Les parfums et cosmétiques (+21%), la maroquinerie (+11%) et les produits agroalimentaires (+6,8%) augmentent principalement à destination de la cité-Etat bien qu'il y ait une progression des ventes dans l'ASEAN-5. Par ailleurs, les produits informatique et électronique progressent, certes plus lentement (+2,5%), malgré une baisse des ventes en ASEAN-5.

Une expansion marquée des importations françaises en provenance de l'ASEAN : +8,1%

Les importations françaises depuis l'ASEAN se sont élevées à 16 Mds EUR en 2017 (+8,1%). Le Vietnam, dont les ventes à la France augmentent de 14%, demeure le principal fournisseur de la France dans la région (32% du total ASEAN) en raison de sa spécialisation dans l'électronique (un téléphone Samsung sur deux y est produit) et dans l'habillement (en particulier les chaussures). Les importations en provenance des autres pays de la zone progressent également à l'exception de la Malaisie (-2,3%) – qui subit une réduction des achats de composants électroniques – et de Singapour – dont les ventes vers la France sont stables. Il faut notamment souligner la hausse des importations depuis les Philippines (+20%), l'Indonésie (+7,7%) et la Thaïlande (+4,1%), soit plus d'un tiers des importations françaises d'ASEAN en cumulé.

Les achats d'électronique (smartphones, composants électroniques, etc.) et de textile et chaussures ont nettement progressé en 2017 (respectivement 9,2% et 10%). Les importations d'équipements de communication (en provenance essentiellement du Vietnam) et d'ordinateurs (Thaïlande et Vietnam) ont augmenté alors que les composants électroniques (Malaisie et Philippines) ont diminué. Les importations de textile en provenance du Vietnam, composées pour moitié de chaussures, ont augmenté de 10%, à 2,1 Mds EUR. Les achats en provenance du Cambodge, qui propose une large gamme de produits vestimentaires, sont passés à 850 M EUR (+16%). Il faut noter que les importations d'électronique et d'informatique en provenance de la zone comptent désormais pour environ 11% du total des importations mondiales de la France dans ce domaine, ce qui est également le cas pour les importations de textile, habillement et chaussures.

Une hausse du déficit commercial français vis-à-vis de l'ASEAN : +3,3%

En 2017, la France enregistre un déficit commercial vis-à-vis des pays de l'ASEAN, soit le 7^{ème} solde négatif en 10 ans. A 850 M EUR, il représente 1,4% de notre déficit commerciale mondiale. Il est en hausse de 3,3%, ce qui s'explique principalement par la faible progression des exportations d'avions et par la hausse des importations de produits électroniques et de chaussures. Le solde commercial en ASEAN dépend fortement de la conjoncture des secteurs aéronautique et électronique déterminée par les commandes et le lancement de nouveaux produits. Si des excédents commerciaux restent traditionnellement dégagés à Singapour (4,6 Mds EUR, 2^e excédent mondial), et au Brunei, l'Indonésie enregistre un premier déficit depuis 4 ans alors que les soldes du Vietnam (-3,5 Mds EUR), du Cambodge, de la Thaïlande, des Philippines, de la Malaisie, de la Birmanie et du Laos sont déficitaires et se dégradent pour la plupart.

Les Nouvelles routes de la Soie en Asie du Sud-Est

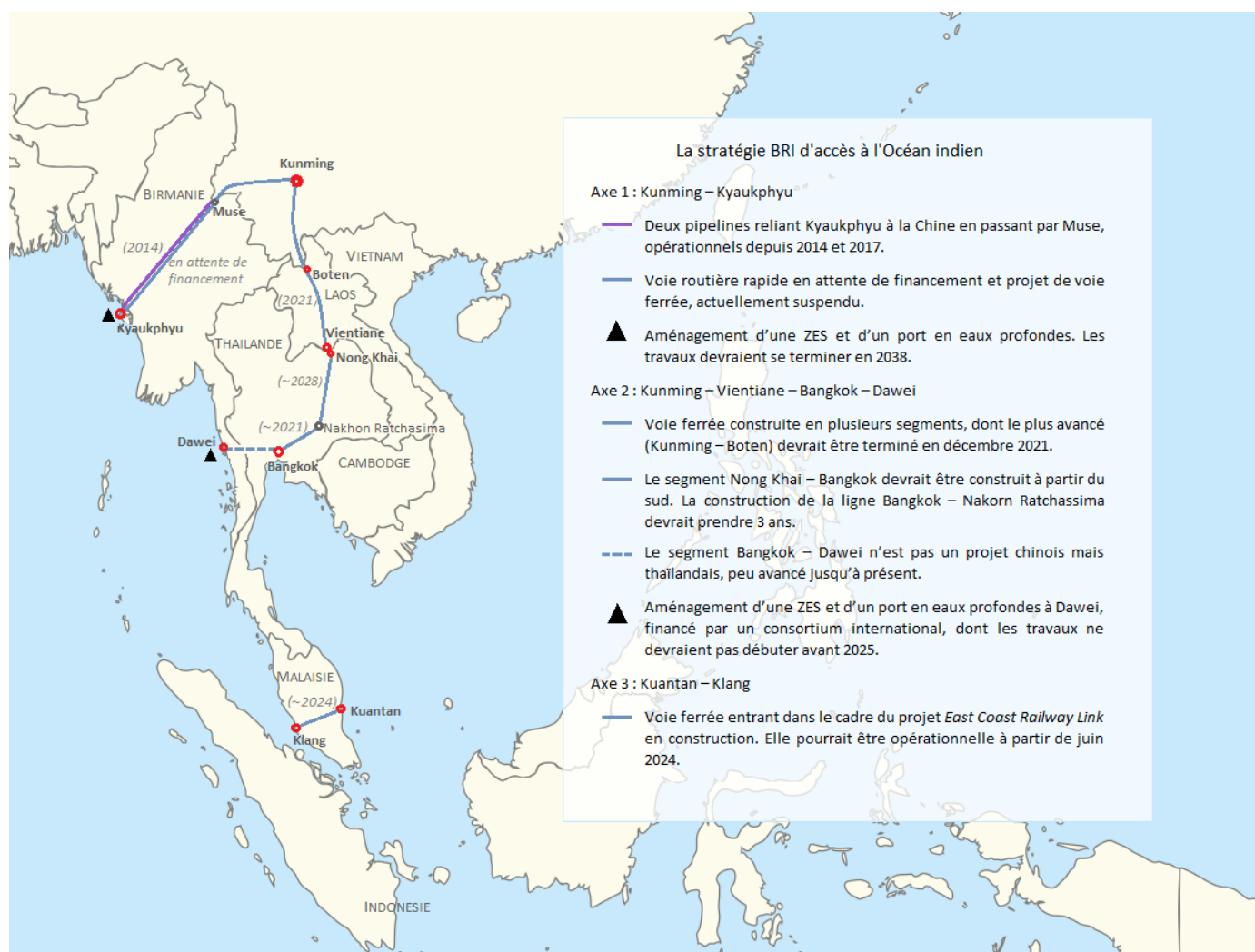
Avec huit de ses onze pays disposant de frontières terrestres ou maritimes avec le sud de la Chine, l'Asie du Sud-Est est l'une des principales régions concernées par le déploiement de la stratégie des « nouvelles routes de la soie », lancée par la Chine en 2013. La Belt and Road Initiative (BRI) pourrait répondre au besoin en infrastructures de la région⁵, tout en permettant à la Chine de réduire sa dépendance au détroit de Malacca⁶. Les quatre pays centraux dans cette stratégie (Birmanie, Laos, Thaïlande, Malaisie) affichent tous un soutien à BRI, mais des réticences existent sur les conditions de développement des projets et pourraient ralentir leur mise en œuvre, prévue au plus tôt pour 2024.

Sur un plan géostratégique, l'intérêt de BRI dans la région est de réduire la dépendance de la Chine au détroit de Malacca

La présence économique chinoise est de plus en plus importante dans la zone, la Chine étant le 1^{er} partenaire commercial, 1^{er} pourvoyeur de touristes et 3^{ème} investisseur (en flux).

Trois routes permettant de contourner le détroit sont actuellement en développement :

1. L'axe allant de Kunming (sud-ouest de la Chine) au Golfe du Bengale (Kyaukphyu, ouest de la Birmanie). Deux pipelines connectent déjà les deux villes. Un port en eaux profondes à Kyaukphyu est en négociations avancées, tandis que le projet de construction de voies ferrées est actuellement « suspendu ».
2. Une voie ferroviaire pour le fret entre Kunming et Dawei (sud-ouest de la Birmanie), via Vientiane (Laos) et Bangkok (Thaïlande). Le tronçon jusqu'à Vientiane est déjà bien avancé, avec une fin des travaux attendue pour décembre 2021. En revanche, le tronçon thaïlandais, qui suscite des réticences locales, ne devrait pas être fonctionnel avant une dizaine d'années. Le dernier tronçon entre Bangkok et Dawei est un projet thaïlandais, peu avancé jusqu'à présent.
3. Une voie ferroviaire pour le fret entre la côte Est (port de Kuantan) et la côte Ouest de la Malaisie



⁵ La Banque asiatique de développement estimait le besoin de la région en infrastructures à 210 Mds USD par an entre 2016 et 2030 (environ 5% du PIB), contre 41 Mds USD investis actuellement (2,1% PIB).

⁶ Plus de 80% des importations chinoises de pétrole transitent par le détroit de Malacca. Source : *Forbes*, avril 2017

(port Klang). Ce projet, l'*East Coast Railway Link* (ECRL)⁷, diminuerait de 30 heures le temps de trajet comparé à un passage par le détroit de Malacca, avec un surcoût lié au transbordement des marchandises. C'est à ce jour le projet BRI dans la zone qui apparaît le plus rapidement opérationnel (sa construction pourrait être achevée en 2024) et le plus avancé juridiquement.

De nombreux autres projets estampillés « BRI » offrirait de nouveaux marchés pour les entreprises et touristes chinois. En Indonésie, la Chine construit depuis 2015 une LGV entre Jakarta et Bandung, qui connaît de nombreux retards, en partie liées aux difficultés de mise en œuvre du prêt consenti par la *China Development Bank*. Les entreprises chinoises se positionnent également sur la LGV entre Kuala Lumpur (Malaisie) et Singapour. Au Laos et en Birmanie, de grands projets hydroélectriques sont en cours mais ne visent pas l'approvisionnement du sud de la Chine, déjà excédentaire. Enfin, la Chine développe de grandes infrastructures à visée touristique dans plusieurs pays de la région.

Les quatre pays centraux dans la stratégie BRI en Asie du Sud-Est n'ont pas tous la même capacité à négocier leurs conditions avec la Chine

La Birmanie et le Laos, pays appartenant à la catégorie des « pays les moins avancés » de

l'ONU, sont très dépendants de la Chine. Ainsi, le Laos voit une partie de sa souveraineté économique menacée par la voie ferroviaire, qui pèse pour plus de 50% de son PIB.

A l'inverse, la Thaïlande a mis en place un dialogue structuré avec la Chine sous forme d'un comité conjoint *ad hoc*, qui s'est réuni 23 fois à ce jour, et qui lui a notamment permis de négocier de meilleures conditions. Enfin, la Malaisie a attribué sans procédure d'appel d'offre – contrairement aux projets de transport urbain – le marché de l'ECRL aux entreprises chinoises, ce qui témoigne notamment de la proximité du gouvernement actuel avec la Chine.

Un impact encore limité sur les finances publiques des Etats de la région

Les montants de prêts octroyés par la Chine n'apparaissent pas encore en mesure de déstabiliser la soutenabilité des finances publiques dans les pays traversés. La dette publique moyenne en ASEAN en 2017 s'élève à 52%, et a plutôt tendance à se stabiliser.

Le Laos fait figure d'exception, le FMI estimant dans le scénario central de sa revue au titre de l'article IV que l'endettement public pourrait augmenter à 70% du PIB en 2022 (date d'achèvement de la voie ferroviaire), contre 62% actuellement, un niveau déjà très élevé pour un pays à ce stade de développement.

Contact : antoine.aubel@dgtresor.gouv.fr

⁷ L'ECRL comprend un autre tronçon remontant la côte Est de la Malaisie, entre les ports de Kuantan et de Kota Bahru, proche de la Thaïlande.

La fiscalité du numérique dans les pays de l'ASEAN

Le marché du numérique est en forte croissance en Asie du Sud-Est, qui dispose déjà d'une population de 200 millions d'individus connectés. Face au risque de freiner l'expansion du commerce électronique, les pays préfèrent pour l'instant utiliser la fiscalité pour favoriser le développement. Plusieurs projets de réforme de la fiscalité, sous l'impulsion notamment des organisations internationales, sont aujourd'hui à l'étude, bien que l'état d'avancement de leur mise en œuvre fluctue. Les discussions en cours dans les enceintes internationales pourraient favoriser une convergence des approches en ASEAN, mais les pays de la zone adoptent plutôt un positionnement de « suiveur »

L'ASEAN est un marché stratégique très convoité par les entreprises internationales du numérique

La région a vu émerger plusieurs « licornes » dans le secteur du numérique ces dernières années. Parmi celles-ci il y a la plateforme régionale de vente en ligne, Lazada, et Tokopedia, en Indonésie. Il existe aussi plusieurs entreprises de VTC tels que Grab qui détiendrait la plus grande part de marché en Asie du Sud-Est, notamment avec la reprise des activités d'Uber, en ASEAN, et Go-Jek (Indonésie). L'agence de voyage en ligne, Traveloka (Indonésie) et les entreprises de médias et jeux en ligne tels que Razer et SEA ont également une implantation importante.

Les GAFAs (américains) et BATX (chinois) ont accéléré leur expansion en ASEAN depuis 2016, en rachetant ou en s'associant avec des acteurs locaux. Par exemple le géant du e-commerce chinois Alibaba détient depuis 2017 83% de Lazada et a investi 1,1 Md USD dans Tokopedia. Go-Jek a notamment reçu des fonds de Google et de Tencent (Chine).

Les pays de l'ASEAN avancent en ordre dispersé pour répondre au défi de la fiscalité

L'élaboration de politiques fiscales adaptées au secteur du numérique constitue un enjeu encore restreint au regard des montants concernés, mais pourrait devenir plus significatif rapidement compte tenu de la forte croissance du secteur numérique. De plus, le niveau de prélèvement obligatoire des pays de l'ASEAN reste relativement faible (inférieur à 20% en 2017). Les principaux impôts concernés sont la TVA et l'impôt sur les sociétés, en raison de la difficulté à établir le lieu de consommation (détourné par une modification de l'IP) et la base imposable pour des sociétés (dont les résultats peuvent être consolidés ailleurs que dans le pays).

Les politiques fiscales appliquées aujourd'hui au commerce électronique restent peu nombreuses et davantage tournées vers la promotion du secteur. Singapour et la Malaisie ont publié un « e-Tax guide ». Pour autant, la priorité a plutôt été donnée à une fiscalité avantageuse : Singapour et la Thaïlande offrent des exemptions sur la TVA, la Malaisie finance la création d'une zone de libre-échange pour réduire les coûts du e-commerce transfrontalier, et l'Indonésie exige que les services en ligne opérant sur son territoire aient une entité juridique, à laquelle ils pourront éventuellement imposer un contrôle fiscal (cas de Google en 2016).

Les Etats les plus avancés en matière de réflexion sur la fiscalité applicable au numérique sont la Thaïlande et Singapour qui proposent un calendrier pour des modifications prochaines de la législation et envisagent un périmètre d'étude relativement large. Singapour propose l'application d'ici 2020 de la TVA aux services du e-commerce et étudie également d'autres mesures telles que la suppression de l'exemption fiscale sur les biens du e-commerce. La Thaïlande propose un projet de loi qui comprend notamment la définition d'un « établissement permanent » pour les entreprises de e-commerce étrangères (utilisation par les sites web du « .th », du sanscrit et des paiements en Thai Baht).

La Malaisie et l'Indonésie affichent leur volonté de créer une fiscalité du numérique mais leur ambition demeure au stade de discussion.

Les pays de l'ASEAN participent aux dialogues des instances internationales mais une approche commune ne semble pas être à l'agenda. La fiscalité du numérique n'apparaît pas dans les priorités de l'ASEAN en 2018 et seul Singapour et la Malaisie ont signé la déclaration ministérielle conjointe du e-commerce de l'OMC, fin 2017. Le positionnement des pays est rendu plus complexe par la présence d'acteurs dominants sur le marché, en particulier chinois.

Par ailleurs la mise en œuvre des recommandations avancées de l'initiative OCDE/G20 BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) dont la fiscalité du numérique est un volet important, avance à des rythmes différents dans la région. L'Indonésie ne s'est pas positionnée sur ce volet alors que Singapour montre une volonté d'alignement. La Malaisie a récemment rejoint la convention BEPS et serait en pourparlers avec l'OCDE.

Le développement du marché des obligations vertes en ASEAN

Le marché des obligations vertes en ASEAN reste limité et beaucoup moins mature que les marchés européen et chinois. Néanmoins, ce marché a un potentiel certain et, depuis un an, plusieurs actualités – dont certaines émissions emblématiques – sont venues renforcer cette idée. La Malaisie, Singapour et l'Indonésie se distinguent dans la région.

Le marché des obligations vertes en ASEAN a un potentiel certain et l'action des autorités sera décisive

D'après l'agence de notation malaisienne RAM Holding, le montant cumulé des émissions d'obligations vertes en Asie du Sud-Est s'est établi à 2,3 Mds USD en 2017 et devrait doubler en 2018, à 5 Mds USD. Ces montants sont toutefois limités en comparaison du total mondial (160 Mds USD émis en 2017) et aucun des pays d'ASEAN n'apparaît dans le top 10 des pays émetteurs d'obligations vertes (dominé par la Chine, l'Europe et l'Amérique du Nord).

Le potentiel de ce marché est indéniable. Un rapport de la banque DBS et de l'UNEP (novembre 2017) estime que la demande en « investissement vert » s'élèverait à 3 000 Mds USD d'ici à 2030. Le développement du marché pourrait notamment bénéficier du niveau très élevé des besoins régionaux en infrastructures. Il faut aussi noter l'appétit croissant des investisseurs domestiques dans la zone.

L'attitude des gouvernements sera un facteur clé pour le développement de ce marché. Parmi les mesures qui pourraient avoir un effet catalyseur, il est possible de citer : (i) émettre des obligations vertes souveraines, (ii) imposer aux fonds publics d'investir une partie de leur portefeuille dans des actifs verts, (iii) établir un lien clair entre le développement d'un tel marché et les engagements nationaux pris dans le cadre de l'accord de Paris. Des avancées notables ont déjà été réalisées par certains pays de la région (cf. ci-après).

L'établissement de standards régionaux (ASEAN Green Bond Standards) constitue une étape importante pour la région. Ces standards s'inspirent des *Green Bond Principles* établis par l'*International Capital Market Association*. Cette initiative de l'*ASEAN Capital Markets Forum* devrait favoriser une certaine standardisation. Le communiqué diffusé à l'issue de la 4^{ème} conférence des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales de l'ASEAN (avril 2018) encourage d'ailleurs les émissions basées sur ces standards.

Trois pays de l'ASEAN se distinguent depuis un an : Malaisie, Singapour, Indonésie

La Malaisie se positionne comme précurseur en matière de finance islamique verte. Place de référence mondiale en matière de finance islamique, le

pays a été le lieu d'émission des premières obligations islamiques vertes au niveau mondial (« *green sukuk* »), notamment par les entreprises Tadau Energy (58,5 M USD) et Permodalan Nasional (461 M USD). Cette dernière se distingue en ce qu'elle est la première émission obligataire verte à utiliser les *ASEAN Green Bond Standards*. Ces développements s'expliquent notamment par le travail réalisé par les autorités malaisiennes. La convergence entre finance islamique et finance verte est également un facteur clé pour le développement d'un marché obligataire vert. Au total, six obligations vertes ont été émises entre juin 2017 et mars 2018 (montant cumulé d'environ 1 Md USD).

Singapour a clairement affiché sa volonté de devenir un hub régional en matière de finance verte. L'Autorité Monétaire de Singapour (MAS) a notamment mis en place un *Green Bond Grant Scheme*, consistant au remboursement d'une partie des surcoûts liés à l'émission d'une obligation verte. La participation de la MAS au réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS), lancé à l'occasion du *One Planet Summit*, doit également être soulignée. L'année 2017 a également été marquée par l'émission de la première obligation verte d'une entreprise singapourienne (CDL, 100 M SGD) et l'émission de la première obligation verte d'une institution financière dans la cité-Etat (DBS, 500 M USD). Un travail de place a par ailleurs été lancé afin de positionner au mieux le centre financier singapourien sur ce marché.

Début mars 2018, l'Indonésie est quant à elle devenue le premier pays au monde à émettre une obligation islamique souveraine verte (1,25 Md USD). C'est par ailleurs la première obligation souveraine verte d'ASEAN et la cinquième au niveau mondial. Le gouvernement s'est notamment engagé à ce que le produit de cette émission ne soutienne pas de projets impliquant les énergies fossiles ou la combustion de tourbières. Cette émission, qui pourrait être suivie d'autres émissions du genre, permet d'établir un *benchmark* de marché qui devrait favoriser le développement d'un marché obligataire vert *corporate*, certains observateurs se montrant très enthousiastes à ce sujet.

Les Philippines et la Thaïlande apparaissent en retrait à ce stade. Dans un rapport récent, la Banque Asiatique de Développement n'anticipe pas de croissance rapide du marché philippin tandis que le scepticisme des participants de marché thaïlandais – lié au surcoût de telles obligations – est souligné. Il faut toutefois noter l'émission verte de la banque philippine BDO Unibank en décembre dernier (150 M USD) et l'intérêt supposé de certaines banques thaïlandaises.

Les notations souveraines des pays d'ASEAN-6 continuent de progresser en 2017

L'amélioration des notations des dettes souveraines des pays d'ASEAN-6 s'inscrit dans une tendance de long terme. En 2017, l'accession de l'Indonésie à la catégorie « investissement » est le principal fait saillant. Enfin, Fitch a rehaussé la notation du Vietnam en mai 2018, pour la première fois depuis 2014.

L'amélioration des notations des dettes souveraines des pays d'ASEAN-6 s'inscrit dans une tendance longue

La moyenne des notations souveraines des pays d'ASEAN-6 a nettement progressé entre 2007 et 2016 mais des disparités existent entre les pays.

Les Philippines et l'Indonésie se démarquent sur cette période, les deux pays comptant pour la quasi-totalité des hausses de notation octroyées pas les trois principales agences. Les notations des Philippines sont ainsi passées de B1/BB-/BB (Moody's, Standard & Poor's, Fitch) début 2007 à Baa2/BBB/BBB- fin 2016, celles de l'Indonésie passant de B1/BB-/BB- à Baa3/BB+/BBB-.

Les notations attribuées à la Thaïlande (Baa1/BBB+/BBB+) sont identiques début 2007 et fin 2016 mais le pays a connu une dégradation de sa notation par Fitch (avril 2009) avant que l'agence ne relève son appréciation (mars 2013). La **Malaisie (A3/A-/A-)** et **Singapour (Aaa/AAA/AAA)** n'ont connu aucun changement sur la même période.

Quant au Vietnam, seul pays d'ASEAN-6 à afficher fin 2016 des notations moins élevées que début 2007 (B1/BB-/BB- contre Ba3/BB/BB-), **l'agence Fitch vient de rehausser sa notation à BB en mai 2018**.

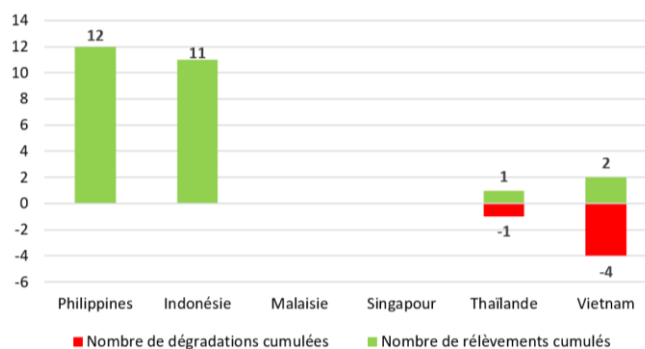
L'année 2017 a été marquée par l'amélioration des notations de l'Indonésie et des Philippines

L'Indonésie dispose désormais d'une notation en catégorie « investissement » par les trois agences de notation depuis la décision de Standard & Poor's, en mai 2017, de porter sa notation à BBB-. Cette action était attendue par le gouvernement indonésien et anticipée par les observateurs. Fitch a également augmenté la notation indonésienne, en décembre 2017, celle-ci passant de BBB- à BBB. L'agence a estimé que le pays continuait à démontrer sa résilience face aux chocs internationaux, les autorités ayant fait de la stabilité macroéconomique leur priorité.

Les Philippines ont bénéficié d'une hausse de notation par Fitch en décembre 2017, celle-ci passant de BBB- à BBB. A cette occasion, l'agence a souligné la stabilité de la croissance, soutenue par des politiques macro-économiques saines et la bonne tenue de la confiance des investisseurs. L'agence

relève cependant quelques catégories où le pays demeure en-dessous de la médiane des pays classés « BBB » (dont le ratio PIB/habitant et les résultats aux indicateurs de la Banque mondiale sur la gouvernance et la facilité à faire des affaires). Le pays a depuis la même notation auprès des trois agences (Baa2/BBB/BBB).

**Evolution des notations souveraines en ASEAN-6
janv.2007-déc. 2017**



Sources : Moody's, Standard & Poor's, Fitch (calculs : SER Singapour)

Le Vietnam se distingue en 2018, l'Indonésie continue de progresser

La récente augmentation de la notation vietnamienne par Fitch fait suite à la modification de la perspective associée à leur notation par Moody's et Fitch, au printemps 2017, de « stable » à « positive ». Les niveaux élevés de la croissance et des flux d'IDE avaient alors été mis en avant, Moody's évoquant plus globalement la stabilité macro-économique du pays et Fitch soulignant également l'excédent de la balance courante. Un an plus tard, l'agence confirme cette analyse et souligne les efforts continus des autorités pour contenir l'expansion de la dette et réformer les entreprises d'Etat.

La notation de la dette souveraine indonésienne a été relevée par Moody's en avril 2018, de Baa3 à Baa2 (perspective « stable »). L'agence souligne l'efficacité croissante des politiques ainsi que le renforcement de la résilience du pays face aux chocs externes. Les notations de l'Indonésie (Baa2/BBB-/BBB) sont désormais relativement proches de celles des Philippines, Standard & Poor's étant la seule agence à noter moins bien le pays.

Les notations souveraines des autres pays d'ASEAN-6 sont quant à elles assorties d'une perspective « stable », c'est-à-dire que les agences n'anticipent aucune action – à la hausse comme à la baisse – d'ici un à deux ans.

A partir d'une note rédigée avec Lyazid Echcherki

Contact : clement.bourgey@dgtrésor.gouv.fr

La réglementation « bumiputera », une spécificité malaisienne

Composée d'une population aux origines variées, la Malaisie fonde son « contrat social » sur la « discrimination positive ». Cela s'est incarné sur le terrain économique au début des années 1970 par l'adoption d'une New Economic Policy (NEP) visant à éliminer la pauvreté et assurer une meilleure intégration économique de la population malaise et assimilée, les « Bumiputera » (littér. les « fils du sol », catégorie stipulée dans la Constitution, art. 153). Cette politique avait pour objectif une participation des Bumiputera à 30% de l'économie d'ici 2010 (contre moins de 5% au début des années 1970), en octroyant des avantages économiques et sociaux et en contraignant les entreprises, notamment étrangères. Cela avait notamment pris la forme d'une obligation d'actionnariat à 30% « bumiputera ». Si la législation « bumiputera » a été allégée depuis 2009, plusieurs règles et pratiques demeurent, selon les secteurs.

Soutenir l'inclusion économique de la majorité de la population par la « discrimination positive »

La politique économique de « laissez-faire » impulsée après l'indépendance en 1957 n'a pas conduit à une structure du capital conforme à la structure de la population. Au début des années 1970, l'économie malaisienne est encore largement dominée par des intérêts étrangers et la population sino-malaisienne :

Détention du capital des entreprises cotées - situation en 1970 -

Sector	Ethnic Group			
	Malay	Chinese	Indian	Foreigners
Agriculture, forestry and fisheries	0.9	22.4	0.1	75.3
Mining and quarrying	0.7	1.8	0.4	72.4
Manufacturing	2.5	22.0	0.7	59.6
Construction	2.2	52.8	0.8	24.1
Transportation and communications	2.5	43.4	2.3	12.0
Commerce	2.2	30.4	0.7	63.5
Banking and insurance	3.3	24.3	0.6	52.2
Others	2.3	37.8	2.3	31.4
Total	1.9	22.5	1.0	60.7

Source : Institute of South East Asian Studies (ISEAS), n°2015-3

Pour atteindre l'objectif d'une plus forte participation économique de la population bumiputera - qui représente environ 65% de la population malaisienne actuelle -, le pouvoir politique a renforcé et systématisé des principes de discrimination positive, déjà en vigueur dans les années 1960 en faveur de cette population, tels que les quotas pour l'attribution de licences (ex : achat-vente de véhicules étrangers de seconde main), les emplois dans l'administration, l'acquisition foncière ou les bourses scolaires. La systématisation a notamment conduit à la mise en place d'un dispositif financier sophistiqué d'accès au capital réservé aux populations concernées, en particulier via le fonds de développement *Permodalan Nasional Berhad* (PNB). Créé en 1978, PNB gère en 2018 un portefeuille de 50 Md USD, principalement investi dans les grands groupes malaisiens.

Le droit des affaires intègre plusieurs contraintes spécifiques. Des obligations de participation « bumiputera » au capital social d'une entreprise sont contrôlées lors de la délivrance de licences ou

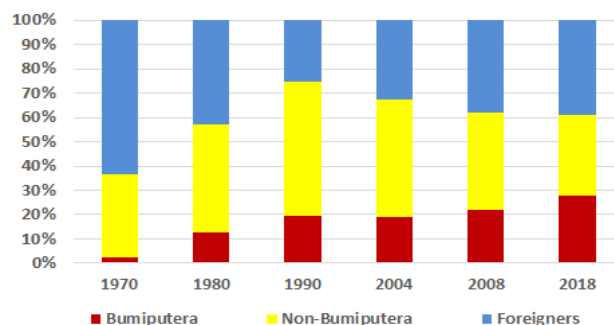
permis de travail. Elles s'imposent aux investisseurs étrangers. Dans plusieurs secteurs-clés, au moins 70% du capital doit être détenu par des intérêts bumiputera : pêche, énergie, télécommunications, finance (y compris les assurances), services de transport et partenariats public-privé. Lorsqu'une entreprise publique est privatisée, la participation bumiputera doit rester d'au moins 30% et la participation étrangère est plafonnée à 49% (cf. le cas du constructeur automobile Proton privatisé en 2017 et détenu à 49,9% par le chinois Geely). Les entreprises étrangères qui souhaitent être cotées à la Bourse de Kuala Lumpur doivent destiner au moins 12,5% du capital à des investisseurs bumiputera.

Les marchés publics sont utilisés pour soutenir le développement de l'économie bumiputera. Dans le cas des appels d'offres nationaux, la préférence est donnée aux fournisseurs certifiés bumiputera. Pour les marchés de biens et de services d'une valeur comprise entre 100 000 et 15 millions de ringgits, les fournisseurs bumiputera bénéficient d'une marge de préférence comprise entre 2,5% et 10%. En outre, les fabricants bumiputera bénéficient d'un traitement préférentiel pour les produits fabriqués dans le pays; cette marge va jusqu'à 10% pour les marchés de moins de 10 millions de ringgits, jusqu'à 5% pour les marchés d'une valeur comprise entre 10 et 100 millions de ringgits, et jusqu'à 3% pour les marchés d'une valeur supérieure à 100 millions de ringgits.

La « discrimination positive » a atteint son objectif mais le bénéfice global apparaît discutable

L'objectif de 30% de l'économie détenue par des intérêts bumiputera semble avoir été atteint. Selon des statistiques externes (ISEAS) et les données de l'agence TERAJU de promotion de la politique bumiputera, la situation se présente ainsi :

Part du capital des entreprises cotées - de 1970 à la fin des années 2010 -



Sources : ISEAS, n°2015-3 et estimations TERAJU pour 2018

Selon certains *think tanks*, la réglementation bumiputera a favorisé le développement d'une économie oligopolistique, créatrice de rentes et d'inefficacités. Elle a notamment pu avoir pour effet de dissuader l'initiative économique des populations non concernées et elle peut entraver l'accession de la Malaisie au rang de pays développé. Sa réforme, très politiquement sensible, est un défi pour le futur.

Contact : arnaud.boulanger@dgtrésor.gouv.fr

Annexes statistiques

Prévisions pour les pays de l'ASEAN en 2018

	Indonésie	Malaisie	Philippines	Singapour	Thaïlande	Vietnam	ASEAN-6
Population (millions)	265,3	32,5	107,4	5,7	69,2	94,6	574,6
PIB (Mds USD)	1 075,0	364,9	332,4	349,7	483,7	240,8	2 846,5
PIB / habitant USD	4 051,7	11 237,4	3 095,1	61 766,8	6 992,2	2 545,9	4 960,0
Croissance (%)	5,3%	5,3%	6,7%	2,9%	3,9%	6,6%	5,0%
Inflation moyenne (%)	3,5%	3,2%	4,2%	1,2%	1,4%	3,8%	2,9%
Investissement (% PIB)	33,9%	25,4%	26,2%	27,7%	24,2%	27,8%	29,0%
Épargne (% PIB)	32,0%	27,8%	25,7%	46,6%	33,5%	30,9%	32,7%
Solde courant (% PIB)	-1,9%	2,4%	-0,5%	18,9%	9,3%	3,0%	3,7%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	6,2	4,7	11,9	4,2	5,9	13,3	7,0
Importations de biens (Variation (%) du volume)	7,3	3,7	7,6	4,2	6,1	11,9	6,7
Dépenses publiques (% PIB)	16,7%	21,7%	20,3%	18,5%	22,3%	27,6%	19,8%
Recettes publiques (% PIB)	14,2%	19,0%	19,8%	20,8%	21,4%	23,0%	18,2%
Solde public (% PIB)	-2,5%	-2,7%	-0,5%	2,3%	-0,9%	-4,7%	-1,6%
Dette publique brute (% PIB)	29,6%	53,6%	37,3%	110,2%	41,6%	58,4%	47,7%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	-12,5	5,6	3,7	23,9	13,2	1,4	35,3
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,7	9,9	7,9	61,6	1,6	12,6	96,3

Source : World Economic Outlook, avril 2018 (FMI) et CNUCED

	Birmanie	Brunei	Cambodge	Laos	Timor Oriental	ASEAN-10 (Timor Oriental exclu)
Population (millions)	52,8	0,4	6,8	6,8	1,3	641,4
PIB (Mds USD)	70,7	14,4	24,4	18,8	2,7	2 974,8
PIB / habitant USD	1 338,5	33 233,5	1 498,8	2 705,9	2 158,8	4 573,0
Croissance (%)	6,9%	1,0%	6,9%	6,8%	2,8%	5,1%
Inflation moyenne (%)	5,5%	0,1%	3,3%	2,3%	1,8%	3,0%
Investissement (% PIB)	22,4%	33,1%	22,0%	n.d.	23,1%	29,9%
Epargne (% PIB)	17,0%	n.d.	11,3%	n.d.	n.d.	32,1%
Solde courant (% PIB)	-5,4%	5,0%	-10,7%	-14,9%	-22,6%	3,2%
Exportations de biens (Variation (%) du volume)	6,2	2,0	11,2	2,0	n.d.	7,0
Importations de biens (Variation (%) du volume)	5,0	1,0	9,6	7,2	n.d.	6,7
Dépenses publiques (% PIB)	21,3%	28,6%	24,4%	21,7%	63,4%	19,9%
Recettes publiques (% PIB)	17,4%	19,5%	19,5%	17,3%	39,6%	18,2%
Solde public (% PIB)	-3,9%	-9,1%	-4,8%	-4,3%	-23,8%	-1,7%
Dette publique brute (% PIB)	35,6%	2,5%	35,8%	65,5%	n.d.	47,3%
IDE sortants (Mds USD flux 2016)	n.d.	-0,1	0,1	n.d.	n.d.	35,4
IDE entrants (Mds USD flux 2016)	2,2	-0,1	1,9	0,9	0,01	101,2

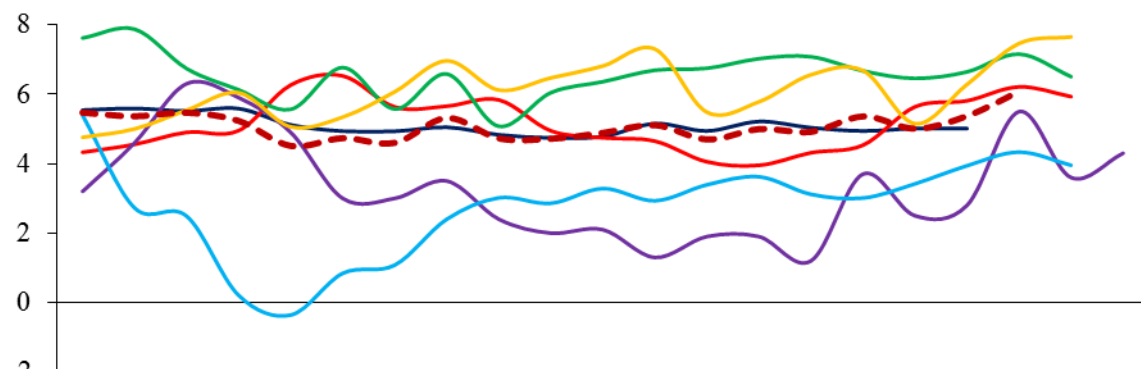
Source : World Economic Outlook, avril 2018 (FMI) et CNUCED

Prévisions de croissance pour l'ASEAN
(Fonds monétaire international, Banque mondiale et Banque asiatique de développement)

	FMI			Banque mondiale			BAsD		
	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)	2017	2018 (prév.)	2019 (prév.)
Indonésie	5,1	5,3	5,5	5,1	5,3	5,3	5,1	5,3	5,3
Malaisie	5,9	5,3	5,0	5,9	5,4	5,1	5,9	5,3	5,0
Philippines	6,7	6,7	6,8	6,7	6,7	6,7	6,7	6,8	6,9
Singapour	3,6	2,9	2,7	-	-	-	3,6	3,1	2,9
Thaïlande	3,9	3,9	3,8	3,9	4,1	3,8	3,9	4,0	4,1
Vietnam	6,8	6,6	6,5	6,8	6,5	6,5	6,8	7,1	6,8
Brunei	0,5	1,0	8,0	-	-	-	0,8	1,5	2
Cambodge	6,9	6,9	6,8	6,8	6,9	6,9	7,0	7,0	7,0
Laos	6,8	6,8	7,0	6,7	6,6	6,9	6,8	6,8	7,0
Birmanie	6,7	6,9	7,0	6,4	6,7	6,9	6,8	6,8	7,2
Timor-Leste	-0,5	2,8	5,7	-1,8	2,2	4,2	-2,0	3,0	5,5
ASEAN	-	-	-	-	-	-	5,3	5,2	5,2
ASEAN-5	5,3	5,3	5,4	-	-	-	-	-	-

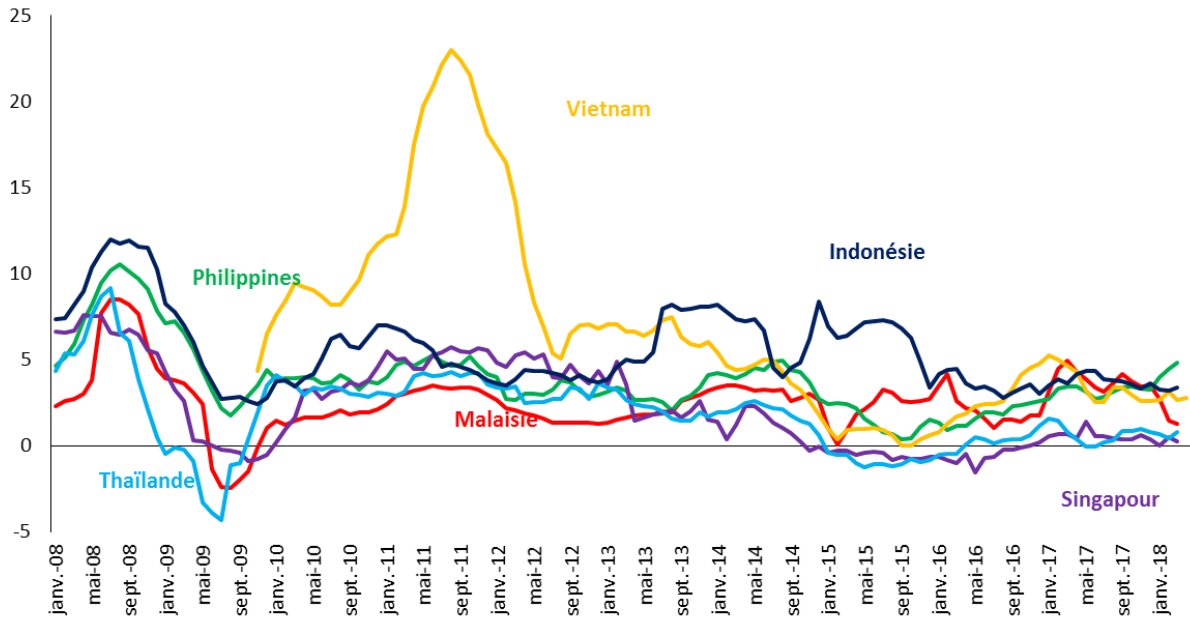
Sources : FMI (*Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2018); BAsD (*Perspectives asiatiques de développement*, avril 2018); Banque mondiale (*Perspectives économiques d'Asie Pacifique*, avril 2018).

Croissance trimestrielle des pays de l'ASEAN
(%, en glissement annuel)

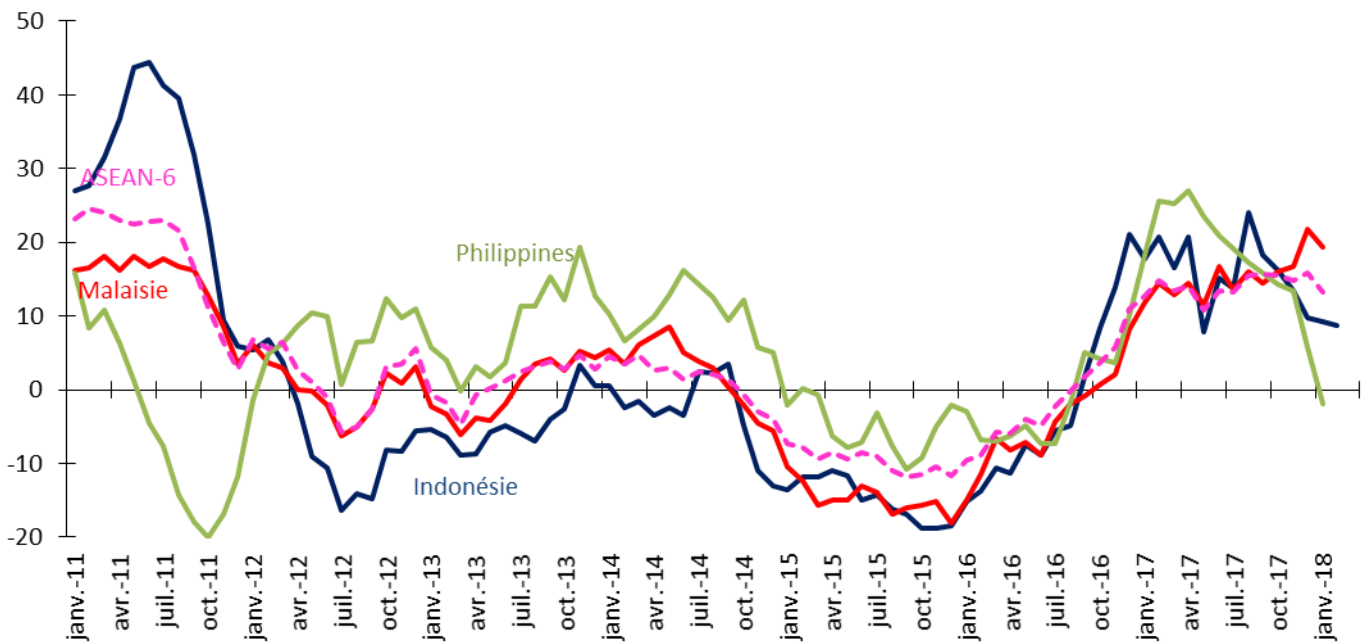


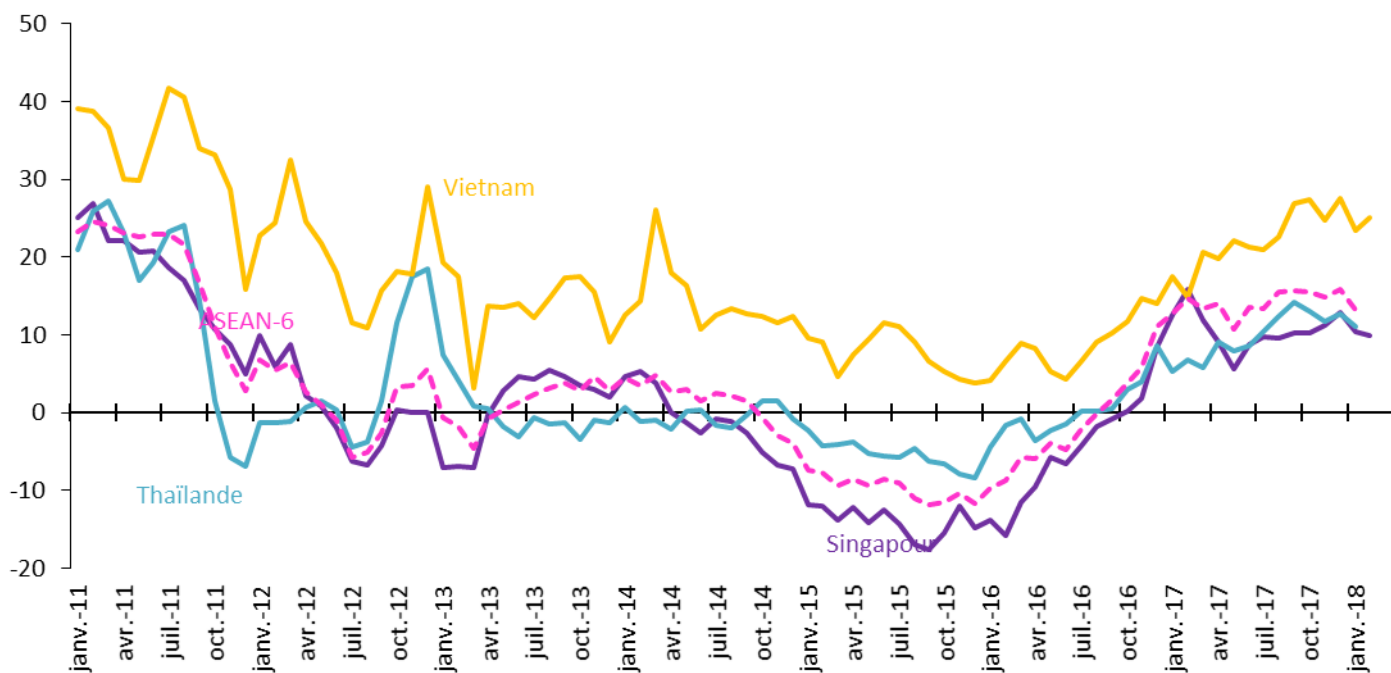
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1
	2013				2014				2015				2016				2017				2018
Indonésie	5,5	5,6	5,5	5,6	5,1	4,9	4,9	5,0	4,8	4,7	4,8	5,2	4,9	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0			
Malaisie	4,3	4,6	4,9	5,0	6,3	6,5	5,6	5,7	5,8	4,9	4,7	4,6	4,1	4,0	4,3	4,5	5,6	5,8	6,2	5,9	
Philippines	7,6	7,9	6,7	6,1	5,6	6,8	5,6	6,6	5,1	6,0	6,4	6,7	6,7	7,0	7,1	6,7	6,5	6,6	7,2	6,5	
Singapour	3,2	4,6	6,3	5,9	4,9	3,0	3,0	3,5	2,4	2,0	2,1	1,3	1,9	1,9	1,2	3,7	2,5	2,8	5,5	3,6	4,3
Thaïlande	5,4	2,7	2,5	0,2	-0,	0,8	1,1	2,4	3,0	2,9	3,3	2,9	3,4	3,6	3,1	3,0	3,4	3,9	4,3	4,0	
Vietnam	4,8	5,0	5,5	6,0	5,1	5,3	6,1	7,0	6,1	6,5	6,8	7,3	5,5	5,8	6,6	6,7	5,2	6,3	7,5	7,7	
Moyenne ASEAN-6	5,5	5,4	5,5	5,2	4,5	4,7	4,6	5,3	4,7	4,7	4,9	5,1	4,7	5,0	4,9	5,4	5,01	5,4	6,10		

Indice des prix à la consommation (Glissement annuel)

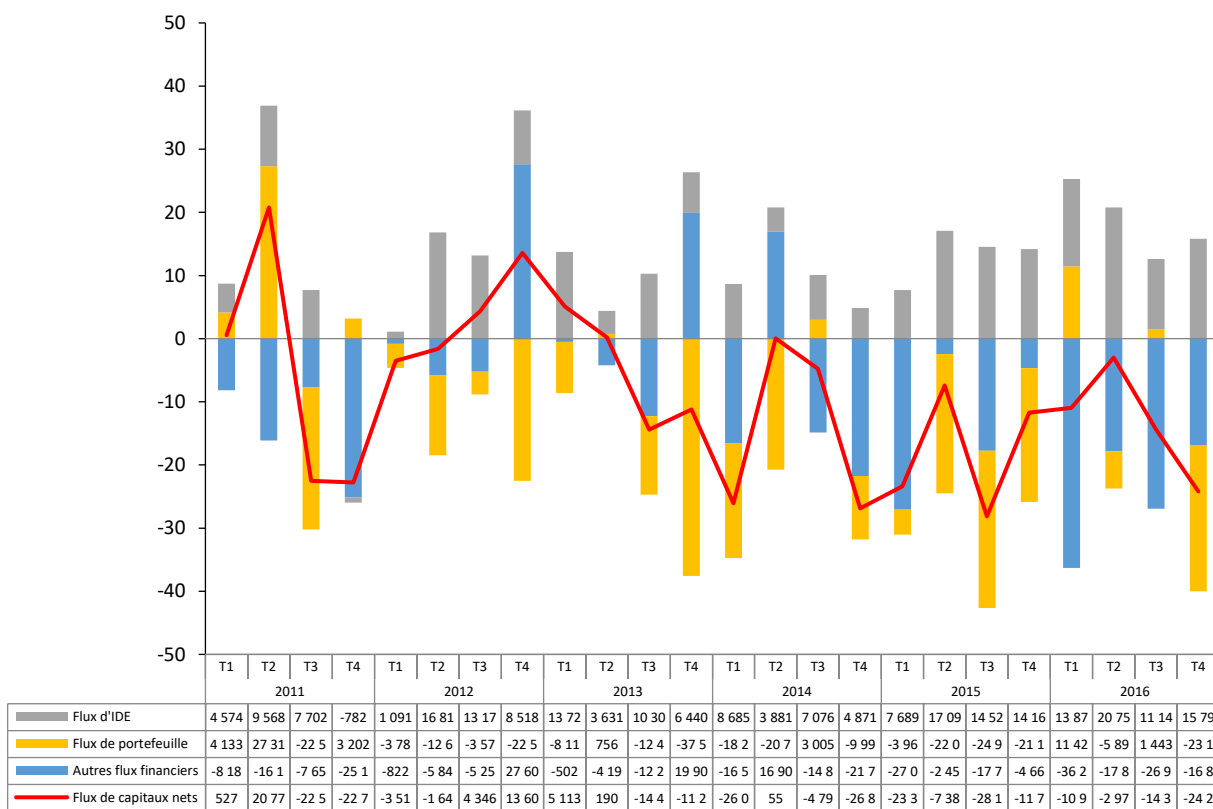


Croissance des exportations (Moyenne mobile sur 3 mois en glissement annuel)



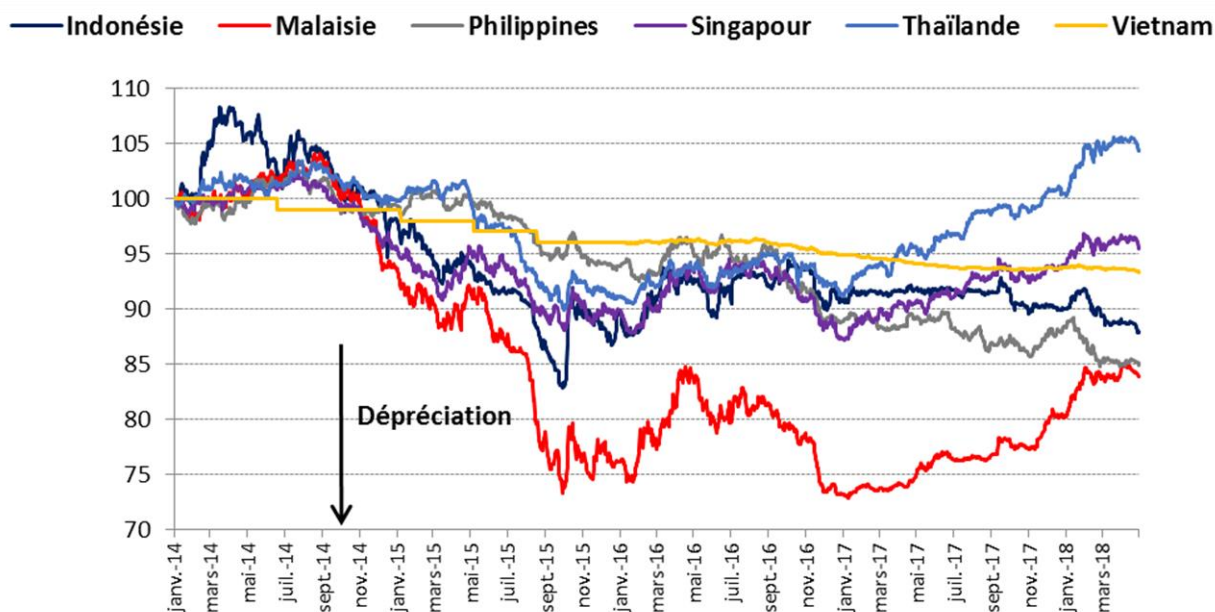


Flux de capitaux
(Nets, en Mds USD)

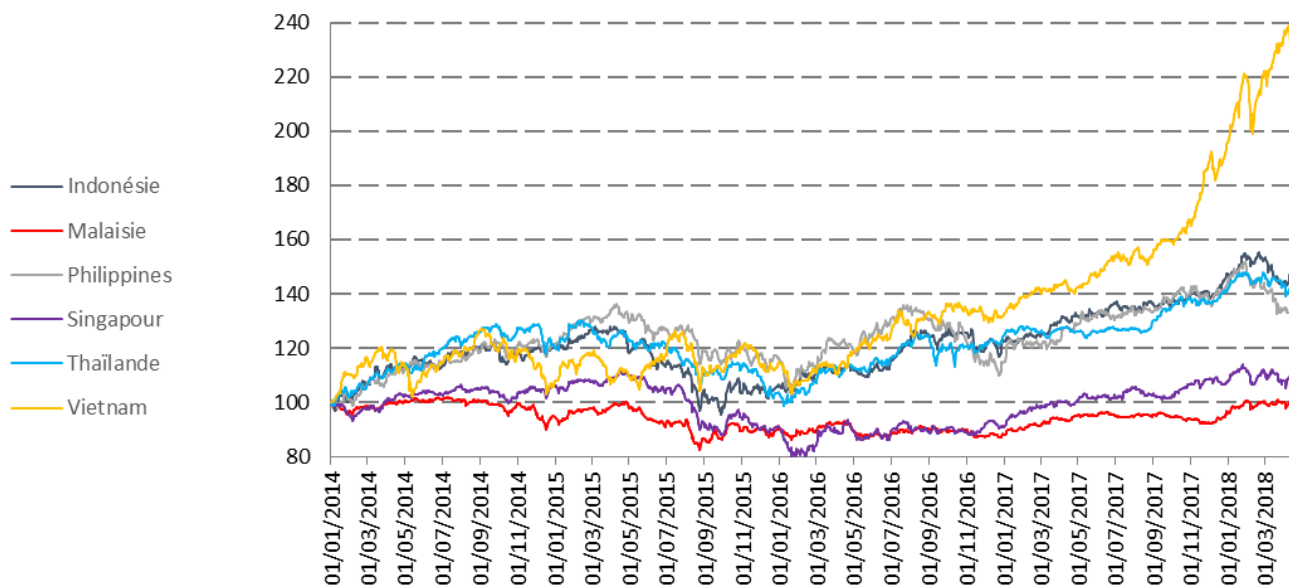


*ASEAN-5: Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande

Taux de change nominal contre dollar (Base 100 janvier 2014)



Indices boursiers (Base 100 janvier 2014)



Copyright © 2018
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Singapour (adresser les demandes à antoine.chery@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité
Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service économique régional de Singapour
Adresse : 101-103 Cluny Park Road, SINGAPORE 259595
Crédit photo page de garde: Clément BOURGEY

Rédigé par : SER de Singapour
Revu par : Antoine Chéry

Version du : 15/05/2018
Version originelle : 14/07/2011 (maquette)